FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY

Mercredi 22 janvier 2025

Procès-verbal

Lieu : Siège social, Villeneuve d'Ascq,
Heure : 19h

Membres présents : ABRAHAM Thomas, ALLUIN Frédéric, BARTHOLOMEUS Christian, BEAUMONT Christophe, BEAUVAIS Frank, CARREZ Sébastien, CODRON Claude, COTTENYE Hervé, DEGONVILLE Luc, DIERS Mélissa-Andrea, DRIEUX Marie, DRUEZ Brigitte, DUBAR Bertrand, DUJARDIN Anne, FINET Jean-Pierre, GRADEL Olivier, HAMON Emmanuel, HUCHARD Elisabeth, LEBLANC Camille, LENORMANT Jean-Claude, ROBIN Sandrine, TOUIYAR Lydie, VIZIER Christian.
Membres excusés : ARVOR Yannick, CADOUT Gérard, DENGREVILLE Claude, EZELIN Perrine, FONTAINE Alain, OUNAS Karim, PANE Gilbert.
Membres absents : LOYE Agathe, SALEILLE Eric.
Invités : BEAUMONT Frédéric, FAUCHOIT François, HABERSTICH Perrine, LABORDE Philippe, LEBEGUE Martin, SALEILLE Martin, SEROUART Damien.
Présidents présents : DELPIERRE Grégory, DUBAR Béatrice, MAES Thierry, VERNIER Charlie.

La réunion est ouverte à 19h par le Président.

Ordre du jour :

- Adoption PV
- Intervention Frédéric Beaumont
- Intervention Martin Lebègue
- Point sportif
- Point événementiel

- Point POS
- Questions diverses

Olivier Gradel rappelle l'ordre du jour et souhaite la bienvenue aux présidents de clubs connectés à cette réunion du Comité directeur de la Ligue. Claude Codron annonce la réactivation officielle du club de rugby de Gravelines et remercie à ce titre Christian Bartolomeus et Roger Dupont. Nous réunissons à date 11583 licenciés, ce qui signifie que nous sommes stables par rapport à la saison précédente.

I) Adoption des PV

- Adoption du procès-verbal de la réunion de comité directeur du 09/12/2024
 Pas de vote contre
 Pas d'abstention
 Le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du procès-verbal de la réunion de bureau du 06/01/2025
 Pas de vote contre
 Pas d'abstention
 Le PV est adopté à l'unanimité.

II) Intervention Frédéric Beaumont

Frédéric Beaumont, directeur d'Impact Oval, rappelle les objectifs de la convention qui lie son association à la Ligue. Impact Oval intervient auprès des clubs dans le cadre notamment de leurs relations avec les établissements scolaires situés en QPV. Elle répond à des appels à projet, qui sont l'essentiel de ses financements. Elle a géré la saison passée, sur délégation de la Ligue, les événements Du Stade Vers l'Emploi et le Tournoi National des Quartiers et des Campagnes.

Martin Saleille demande si Impact Oval n'est présent que dans le Nord Pas-de-Calais. Frédéric répond que l'association a commencé ses interventions dans le Nord et elle s'est étendue au fil

du temps. Elle essaye de renforcer progressivement sa présence partout au sein de la Ligue (notamment dans les zones de revitalisation rurale). Jean-Claude Lenormant et Luc Degonville indiquent qu'ils souhaiteraient que ce déploiement soit plus rapide.

Concernant le TNQC, pour la saison 23/24, 6 clubs avaient décidé de participer. Grâce à l'intervention d'Impact Oval, cette participation est montée à 22 clubs ce qui a permis à la Ligue d'avoir le meilleur taux de participation.

Sur le DSVE, les subventions ont été revues à la baisse pour 24/25, et les agences France Travail doivent choisir avec quel sport lancer l'événement. Impact Oval cherche des subventions complémentaires.

III) Intervention Martin Lebègue

Le nouveau projet des officiels de match a été présenté. Il se veut plus ambitieux et transparent. Les effectifs sont en croissance (+17% à date). Au 31/12, toutes les rencontres de la Ligue ont été arbitrées et tous les plateaux U14 ont été couverts.

Le coût moyen est de 115€/officiel.

La formation a été marquée par un stage de rentrée, un stage de mi-saison ainsi que des moments dédiés (journées ou visio).

Concernant les obligations des clubs, certains ne se verront pas attribuer leurs points de la charte d'arbitrage.

IV) Point sportif

Bertrand Dubar prend la parole. La commission sportive fonctionne bien, et Christian Vizier est actuellement formé pour pouvoir intervenir dès la saison prochaine. Concernant la commission féminine, des journées du challenge F-15 auront lieu en janvier, mars, avril et mai. Des déplacements sont à prévoir.

V) Point événementiel

Thomas Abraham annonce que la réponse de la FFR a été donnée concernant les matchs des U20 développement. L'événement a été attribué à la Roche-sur-Yon, du fait notamment des subventions engagées par les collectivités.

La Ligue et la commission se tournent maintenant vers la préparation d'un dossier pour accueillir les finales nationales de rugby à 5 pour les années 2026 et 2027.

VI) Point POS

Perrine Haberstich présente les travaux du POS 25/29.

Claude Codron, Martin Saleille et Perrine travaillent actuellement en lien avec la FFR sur la rédaction du nouveau projet stratégique de la Ligue, qui inclut notamment les orientations politiques et les actions à mettre en œuvre sur les 4 prochaines années. Chaque étape de rédaction devra être validé par les élus. Ce projet sera présenté à Marcoussis en fin de saison.

Il est demandé aux présidents de clubs de se retirer du Comité directeur. Nous les remercions pour leur présence.

VII) Questions diverses

- Un élu demande comment sont publiés les récapitulatifs disciplinaires dans le bulletin officiel. Elisabeth Huchard rappelle que ce document n'est établi qu'une fois par mois.
- Un élu demande si des factures d'hébergement peuvent faire l'objet d'un abandon de frais, conformément aux documents transmis aux élus. Perrine Haberstich rappelle que tant que les déplacements concernent la Ligue et l'activité des élus, d'éventuels frais d'hébergement, comme les frais de restauration, peuvent bien faire l'objet d'un abandon de frais.

Pas d'autre question.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 21h.

Pour faire valoir ce que de droit,

Olivier Gradel,
Secrétaire général

